

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL :

### I. Comptes Consolidés Condensés

Les comptes semestriels du Groupe Électricité de Strasbourg s'établissent au 30/06/2009, comme suit, en normes IFRS :

En millions d'euros	Au 30/06/2008	Au 30/06/2009	Variation 2009/2008
Chiffre d'affaires	267,2	281,0	+ 5,2 %
Résultat opérationnel	42,2	42,0	- 0,5 %
Résultat net part du Groupe	31,0	30,8	- 0,6 %
Résultat net courant (*)	31,1	30,9	- 0,6 %

(\*) hors éléments non récurrents, à savoir l'impact de la réforme des retraites en 2008 et les plus ou moins values de cession.

Malgré la légère baisse en volume de nos ventes globales, le chiffre d'affaires s'établit en croissance de + 5,2 %. Cette évolution s'explique par l'augmentation des ventes sur le marché des particuliers, un impact climatique favorable et la hausse des tarifs régulés intervenue au second semestre 2008. Nos filiales contribuent à cette évolution favorable du chiffre d'affaires consolidé.

La croissance en chiffre d'affaires n'induit pas d'évolution similaire du résultat opérationnel compte tenu notamment de la hausse sensible du coût des achats de pertes réseau et de la progression des charges de personnel liée aux évolutions salariales et à la mise en œuvre de systèmes complémentaires de protection sociale. En conséquence le résultat opérationnel s'affiche à 42 M€ (pour 42,2 M€ l'an dernier) à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

Dans ces conditions, eu égard à l'ensemble des éléments précités, le résultat net courant (\*) ressort à 30,9 M€, en très léger retrait (- 0,6 %) par rapport au premier semestre 2008.

## **II. Rapport semestriel d'activité**

### **II. 1 Évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes**

Au cours du premier semestre 2009, dans un contexte de crise économique, l'activité du Groupe ÉS a été marquée par une légère baisse des consommations d'électricité (- 0,8 % en volume), la bonne tenue du marché des particuliers compensant le recul de la demande industrielle.

Électricité de Strasbourg SA a par ailleurs mené à son terme le processus de séparation juridique découlant de la loi du 07/12/2006 en transférant au 01/06/2009 à sa filiale ÉS Énergies Strasbourg, aux termes d'une opération d'apport partiel d'actif, l'intégralité de son activité de commercialisateur. Une assemblée générale mixte du 26/05/2009 est venue approuver l'ensemble de la procédure avec effet rétroactif, sur les plans comptable et fiscal, au 01/01/2009. Cette opération ne modifie en rien les comptes consolidés du Groupe, eu égard à un périmètre de consolidation inchangé et à un taux de détention de 100 % de la filiale précitée.

ÉS Énergies Strasbourg a mené, dans la continuité de la structure précédente, une politique de développement et d'innovation commerciale, notamment par un engagement toujours plus marqué dans les énergies renouvelables et les services associés à l'énergie. Cette politique a permis au Groupe de satisfaire à son obligation pour la période 2006/2009 en matière de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Par ailleurs, le maintien du TaRTAM (Tarif Réglementé Transitoire d'Ajustement du Marché) pour les ventes aux clients « entreprises » ayant déclaré leur éligibilité se traduit par un plafonnement de la marge commerciale et cette situation n'évoluera pas au cours du second semestre 2009.

La maison-mère, ÉS SA, centrée dorénavant sur l'activité technique et les services supports au Groupe, a poursuivi une politique exigeante en matière d'investissements et de performance se traduisant dans le domaine spécifique des réseaux par un haut niveau de qualité de fourniture. Elle a également mis en application la nouvelle loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) relative aux raccordements aux réseaux publics de distribution d'électricité dans un esprit de neutralité vis-à-vis de l'ensemble des fournisseurs.

Par ailleurs, dans le cadre de son développement, notre filiale Écotral, opérant dans les domaines de l'ingénierie et de la maîtrise énergétique, a ouvert une agence à Nancy après celle de Besançon en 2007.

Enfin au cours du semestre, ÉS SA s'est préparée en groupement conjoint avec TIRU et NOVERGIE à répondre à l'appel d'offres lancé par la Communauté Urbaine de Strasbourg pour le renouvellement avec effet au 01/01/2010 de la concession d'exploitation de l'usine d'incinération du Port du Rhin, concession actuellement détenue par la filiale Protires constituée avec TIRU.

## **II 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice**

Les résultats du premier semestre confirment, même si cette année encore, c'est dans un sens cette fois plutôt favorable, la sensibilité du chiffre d'affaires et de la marge de l'entreprise à l'aléa climatique.

Indépendamment de cet aléa, qui demeure évidemment pour la fin d'année 2009, le Groupe enregistre une hausse des tarifs de vente aux clients régulés, entrant en vigueur le 15 août 2009.

Par ailleurs dans un marché de l'énergie totalement ouvert depuis le 01/07/2007, ÉS Énergies Strasbourg, la filiale commerciale du groupe, va bien entendu continuer de défendre ses parts de marché en électricité, étant entendu cependant que le secteur des entreprises est largement atone avec le maintien du TaRTAM et que sur celui des particuliers il ne devrait pas y avoir d'évolution décisive au second semestre.

## **II 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'ÉS au cours du semestre**

ÉS, en tant que distributeur non nationalisé et aux termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif particulier dit tarif de cession qui s'applique à toutes les ELD. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 88,4 M€ au cours du premier semestre 2009.

Dans le cadre du TaRTAM le dispositif de compensation des charges correspondantes est opéré par EDF dans le but d'assurer à ÉS in fine une compensation calquée sur celle issue des dispositions du décret 2007-689 du 04/05/2007 relatif précisément à la compensation des charges du tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché. Ceci se traduit à la fois par des livraisons physiques pour un montant de 9,9 M€ et un complément de régularisation financière pour un montant de 3,8 M€.

## **III. Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel**

Didier Guénin, Directeur Général et Myriam Berdy, Directeur Général Délégué certifient qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'ÉS SA et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.

## IV. Comptes consolidés semestriels détaillés

Mise en forme : Puces et numéros

Supprimé : ¶

### Groupe ÉLECTRICITE DE STRASBOURG SA

#### Comptes consolidés semestriels 2009

##### ✓ États financiers

##### ✓ Notes aux états financiers consolidés

##### ✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

- Note 1 : Faits marquants du premier semestre
- Note 2 : Évolutions réglementaires
- Note 3 : Principes généraux et normes comptables
- Note 4 : Périmètre de consolidation
- Note 5 : Information sectorielle
- Note 6 : Saisonnalité de l'activité

##### ✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

- Note 7 : Produits des activités ordinaires
- Note 8 : Achats et variations de stocks
- Note 9 : Frais de personnel
- Note 10 : Dépréciations nettes
- Note 11 : Autres produits et charges opérationnels
- Note 12 : Coût de l'endettement financier net
- Note 13 : Charge d'impôt sur le résultat
- Note 14 : Ensemble des immobilisations corporelles
- Note 15 : Autres actifs financiers non courants
- Note 16 : Actifs financiers courants
- Note 17 : Capital émis
- Note 18 : Primes et réserves
- Note 19 : Passifs spécifiques des concessions
- Note 20 : Provisions
- Note 21 : Passifs financiers
- Note 22 : Tableau des flux de trésorerie
- Note 23 : Autres engagements
- Note 24 : Transactions entre parties liées
- Note 25 : Information sectorielle

##### ✓ Événements postérieurs à la clôture

## COMPTE DE RESULTAT

En K€

	Notes	30.06.2009	30.06.2008
Chiffre d'affaires		280 964	267 184
Autres produits de l'activité		11 536	9 213
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>7</b>	<b>292 500</b>	<b>276 397</b>
Achats et variations de stocks	8	-171 940	-159 217
Charges externes		-11 777	-10 826
Impôts, taxes et versements assimilés		-8 018	-7 883
Frais de personnel	9	-38 718	-35 468
Amortissements		-18 642	-18 107
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession		171	-2 869
Dépréciations nettes	10	598	2 033
Variation de stocks de produits encours et de produits finis			
Autres produits et charges d'exploitation		-2 108	-1 918
Autres produits et charges opérationnels	11	-43	9
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>42 023</b>	<b>42 151</b>
<i>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</i>		5 352	6 124
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		-64	-66
Coût de l'endettement financier net	12	5 288	6 058
Autres produits financiers		493	685
Autres charges financières		-1 696	-1 627
<b>Résultat financier</b>		<b>4 085</b>	<b>5 116</b>
Charge d'impôt sur le résultat	13	-14 908	-16 100
Quote-part dans le résultat net des entités comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		-364	-122
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>30 836</b>	<b>31 045</b>
<b>Dont résultat net part des minoritaires</b>		<b>24</b>	<b>49</b>
<b>Dont résultat net part du Groupe</b>		<b>30 812</b>	<b>30 996</b>

### Résultat par action

Résultat de base par action		4.31	4.36
Résultat dilué par action		4.31	4.36

## ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS & PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Notes	30.06.2009	30.06.2008
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>30 836</b>	<b>31 045</b>
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente		3	107
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée en résultat			
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture		0	241
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture transférées en résultat			
Différences de conversion			
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>3</b>	<b>348</b>
<b>Résultat net et gains &amp; pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>30 839</b>	<b>31 393</b>
<b>Dont part du Groupe</b>		<b>30 815</b>	<b>31 344</b>
<b>Dont part des minoritaires</b>		<b>24</b>	<b>49</b>

## BILAN CONSOLIDE

En K€

<i><b>ACTIF</b></i>	Notes	30.06.2009	Exercice 31.12.2008
Goodwill		1 433	1 433
Immobilisations incorporelles		19 439	20 766
Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité	14.1	629 730	628 309
Autres immobilisations corporelles du domaine propre	14.3	3 368	3 378
Immeubles de placement	14.4	45 460	46 429
Titres mis en équivalence		202	727
Autres actifs financiers non courants	15	108 079	109 480
Autres actifs non courants		10 409	8 174
Impôt différé actif		28 020	27 027
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>846 140</b>	<b>845 723</b>
Stocks		3 494	3 379
Créances clients et autres débiteurs		103 538	120 181
Créance d'impôt à recouvrer		480	0
Actifs financiers courants	16	175 541	228 739
Trésorerie et équivalents de trésorerie		71 490	18 897
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>354 543</b>	<b>371 196</b>
Actifs détenus en vue de la vente		0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1 200 683</b>	<b>1 216 919</b>

<i><b>PASSIF</b></i>	Notes	30.06.2009	Exercice 31.12.2008
Capital émis	17	71 344	71 344
Primes	18	6 133	6 133
Réserves	18	86 382	77 863
Résultat		30 812	50 358
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>		<b>194 671</b>	<b>205 698</b>
Intérêts minoritaires		793	815
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE</b>		<b>195 464</b>	<b>206 513</b>
Passifs spécifiques des concessions sur biens existants	19	231 050	228 070
Passifs spécifiques des concessions sur biens à renouveler	19	487 389	488 071
Provisions	20	62 159	57 307
Passifs financiers non courants	21	4 985	5 129
Autres passifs non courants		39 004	38 830
Impôts différés passif		15 631	16 913
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>840 218</b>	<b>834 320</b>
Provisions	20	12 330	17 205
Passifs financiers courants	21	678	940
Fournisseurs et autres créditeurs		148 829	153 365
Impôts à payer		3 164	4 576
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>165 001</b>	<b>176 086</b>

<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1 200 683</b>	<b>1 216 919</b>



## FLUX DE TRESORERIE

En K€

	30.06.2009	30.06.2008
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>42 023</b>	<b>42 151</b>
Autres produits et charges opérationnels	43	-9
Dotations aux Amortissements et provisions	26 061	25 971
Reprises des Amortissements et provisions	-7 478	- 6 743
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>60 649</b>	<b>61 370</b>
Variation de stock	-115	144
Variation des créances d'exploitation	-15 806	34 274
Variation des dettes d'exploitation	32 844	-22 261
<b>Variation du BFR d'exploitation</b>	<b>16 923</b>	<b>12 157</b>
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>	<b>77 572</b>	<b>73 527</b>
<b>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité</b>	<b>- 15 103</b>	<b>-9 673</b>
Frais financiers	-1 794	-2 326
Produits financiers	7 770	7 332
Dividendes reçus sociétés mises en équivalence	162	142
Impôts payés sur le résultat	-17 317	-16 570
Autres charges et produits liés à l'activité	-17	-801
Éléments non générateurs de trésorerie	-1 680	387
Autres	-2 227	2 163
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>62 469</b>	<b>63 854</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissement / acquisition immobilisations incorporelles	-1 051	-2 884
Décaissement / acquisition immobilisations corporelles	-22 047	-21 869
Encaissement / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	60	2 215
Subventions d'investissement encaissées – droits des concédants	2 165	1 877
Décaissement / acquisition actifs financiers	1 473	-751
Encaissement / cession actifs financiers	947	943
Encaissement / décaissement placements effectués auprès d'EDF	50 749	-1 942
Trésorerie nette /acquisitions & cessions de filiales	0	60
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>32 296</b>	<b>-22 351</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital ou apports		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-42 093	-37 028
Dividendes versés aux minoritaires	-48	-45
Encaissement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	324	53
Remboursement d'emprunts, d'avances s/consommation, de dettes diverses	-355	-1 093
<b>Flux net trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-42 172</b>	<b>-38 113</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE (1)</b>	<b>52 593</b>	<b>3 390</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie A L'OUVERTURE	18 897	24 831
Trésorerie et équivalents de trésorerie A LA CLOTURE	71 490	28 221
<b>Variation de trésorerie suivant détail fourni en note 22 (2)</b>	<b>72</b>	<b>5 386</b>
Trésorerie A L'OUVERTURE	344 190	320 248
Trésorerie A LA CLOTURE	344 262	325 634

(1) La présentation du flux de trésorerie a été revue fin 2008 pour tenir compte uniquement de la variation du poste bilan « Trésorerie et équivalent de trésorerie » définition stricte en norme IFRS. Le principal reclassement concerne les placements effectués auprès de la maison mère EDF qui ne sont plus inclus dans la trésorerie mais dont la variation est mentionnée sur une ligne spécifique dans les flux d'investissement.

(2) Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » ne présente pas la trésorerie effectivement mobilisable par le Groupe ES ce qui nous amène à compléter l'information financière par un tableau supplémentaire.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En K€

	Notes	Capital	Réserves consolidées et résultat	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers	Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2009</b>		71 344	133 626	728	<b>205 698</b>	815	<b>206 513</b>
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				0			
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				3			
Capitaux propres après variation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs disponibles à la vente		71 344	133 626	731	205 701	815	206 516
Résultat net de l'exercice			30 812				
Dividendes distribués (1)			-42 093				
Autres variations			251				
<b>Capitaux propres au 30 juin 2009</b>		71 344	122 596	731	<b>194 671</b>	793	<b>195 464</b>

(1) soit un dividende de 5,90€ par action.

	Notes	Capital	Réserves consolidées et résultat	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers	Capitaux propres Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2008</b>		71 207	118 437	2 185	<b>191 829</b>	756	<b>192 585</b>
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture				241			
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente				107			
Capitaux propres après variation de la juste valeur des instruments financiers et des actifs disponibles à la vente		71 207	118 437	2 533	192 177	756	192 933
Résultat net de l'exercice			30 996				
Dividendes distribués			-37 025				
Augmentation de capital (cf. note 1.1. 8ème renvoi de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe du 31.12.2007)			387				
Autres variations							
<b>Capitaux propres au 30 juin 2008</b>		71 207	112 795	2 533	<b>186 535</b>	759	<b>187 294</b>

## ✓ Informations générales et présentation des méthodes comptables et bases d'évaluation utilisées

Électricité de Strasbourg est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Les méthodes comptables et les bases d'évaluation appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

### **Note 1 : Faits marquants du premier semestre 2009**

---

#### **1.1. Activité du Groupe ÉS**

Au cours du premier semestre 2009, l'activité du groupe ÉS a été marquée par une légère baisse des consommations d'électricité (-0,8 % en volume), résultant d'une part de la bonne tenue du marché des particuliers et d'autre part des impacts de la crise économique qui touche prioritairement, pour ce qui a trait à l'énergie, l'activité des grands comptes et dans une moindre mesure les entreprises de plus petite taille.

Électricité de Strasbourg SA a par ailleurs mené à son terme le processus de séparation juridique découlant de la loi du 07/12/2006, en transférant au 01/06/09 à sa filiale ES Énergies Strasbourg, aux termes d'une opération d'apport partiel d'actif, l'intégralité de son activité de Commercialisateur. Une assemblée générale mixte du 26/05/2009 est venue approuver l'ensemble de la procédure avec effet rétroactif, sur les plans comptable et fiscal, au 01/01/09.

ÉS Énergies Strasbourg a mené, dans la continuité de la structure précédente, une politique de développement et d'innovation commerciale, notamment par un engagement toujours plus marqué dans les énergies renouvelables et les services associés à l'énergie. Le maintien du TRTAM (Tarif Réglementé Transitoire d'Ajustement du Marché) pour les ventes aux clients « entreprises » ayant déclaré leur éligibilité se traduit par un plafonnement de la marge commerciale et cette situation n'évoluera pas au cours du second semestre 2009.

La maison-mère ÉS SA, centrée dorénavant sur l'activité technique et les services supports au groupe, a poursuivi une politique exigeante en matière de performance se traduisant dans le domaine spécifique des réseaux par un haut niveau de qualité de fourniture.

Malgré la légère baisse en volume de nos ventes globales, le chiffre d'affaires s'établit en croissance de + 5,2 %. Cette évolution s'explique par la hausse des tarifs régulés intervenue au second semestre 2008, l'augmentation des ventes sur le marché des particuliers et un impact climatique favorable. Nos filiales contribuent également de manière générale à cette évolution favorable du chiffre d'affaires consolidé.

La croissance en chiffre d'affaires n'induit pas d'évolution similaire du résultat opérationnel compte tenu notamment de la hausse sensible des achats de pertes réseau et de la progression des charges de personnel liée aux évolutions salariales et à la mise en œuvre de systèmes complémentaires de protection sociale. En conséquence le résultat opérationnel s'affiche à 42 Millions (pour 42,2 l'an dernier) à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

#### **1.2. Faits marquants concernant la maison mère**

➤ En application de la loi n°2006-1537 relative au secteur de l'énergie du 7 décembre 2006, la filialisation des activités de commercialisation d'énergies a été réalisée par ÉS. L'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2009, faisant suite à la décision du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2007, a entériné cette décision avec date d'effet juridique au 1<sup>er</sup> juin 2009.

L'ensemble des actifs correspondants a été apporté par ES à la filiale ES Énergies Strasbourg, selon la procédure de l'apport partiel d'actif, avec effet rétroactif comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette opération n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe, ES Énergies Strasbourg étant consolidé à 100% par intégration globale.

### **1.3. Faits marquants concernant les filiales**

➤ Le Tarif Règlementé Transitoire d'Ajustement du Marché (TRTAM) lié à la loi relative au secteur de l'énergie permettant la transposition de la 2<sup>ème</sup> Directive Européenne de 2003, reste applicable en 2009 (voir annexe aux comptes consolidés 2007 - Note 1.1. Faits marquants concernant la maison mère). L'accord contractualisé en mai 2007 entre ES et EDF, permet à ES pour 2009 de bénéficier de la même compensation que celle prévue par la loi, calculée conformément au mécanisme décrit dans le Décret.

➤ L'assemblée générale de la filiale S1 du 6 avril 2009 a décidé du changement de dénomination de S1 en ES Énergies Strasbourg.

➤ La filiale ECOTRAL, spécialisée dans l'ingénierie énergétique et dont les comptes sont intégrés suivant la méthode globale dans les comptes consolidés du Groupe, poursuit son développement et a ouvert sa seconde agence à Nancy.

➤ La filiale ES Énergies Strasbourg a rempli son obligation en matière de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 30 juin 2009.

➤ Au cours du semestre, Électricité de Strasbourg SA s'est préparé en groupement conjoint avec TIRU et NOVERGIE à répondre à l'appel d'offres lancé par la Communauté Urbaine de Strasbourg pour le renouvellement avec effet au 01/01/2010 de la concession d'exploitation de l'usine d'incinération du Port du Rhin, concession actuellement détenue par la filiale PROTIRES constituée avec TIRU.

### **Note 2 : Évolutions réglementaires**

---

➤ Le 12 juin 2008 l'Assemblée nationale a décidé de prolonger d'un an l'existence du TRTAM soit jusqu'au 30 juin 2010 (voir amendement n°1562 du 11/06/08).

➤ La loi n°2008-776 du 4 août 2008 appelée Loi de Modernisation de l'Économie impose aux entreprises d'appliquer des délais de règlements plafonnés à 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date de la facture fournisseur. En cas de non respect des délais de paiements, une pénalité de retard peut être exigée ainsi qu'une éventuelle amende. Les commissaires aux comptes ont pour mission de contrôler la bonne application de cette loi qui est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

➤ Les textes d'application des articles des lois SRU (Solidarité Renouvellement Urbains) et UH (Urbanisme et Habitat) relatifs aux opérations de raccordement au réseau public de distribution d'électricité prévoient la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- définition des opérations de raccordement avec distinction de la partie extension et de la partie branchement ainsi qu'identification précise des acteurs concernés (Collectivités en Charge de l'Urbanisme et clients raccordés),
- établissement d'un barème de prix unique pour la facturation de l'ensemble des opérations de raccordement,
- prise en charge directement en dedans du tarif d'acheminement d'une partie du prix de raccordement par le biais de taux de réfaction applicables aux prix du barème.

Un barème de prix a été proposé à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) qui l'a approuvé. Ces nouvelles dispositions ont été précisées dans l'arrêté publié le 20 novembre 2008, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les contributions reçues en application de ce texte sont comptabilisées en chiffres d'affaires.

➤ Sur proposition de la Commission de Régulation de l'Énergie, les tarifs d'utilisation des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (TURPE) ont été revus avec une date d'application 1<sup>er</sup> août 2009. Cette décision du 5 juin 2009 (DEVE0911965S) émane du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

➤ La Commission Champsaur a remis le 27 avril 2009 aux ministères de l'Économie et de l'Écologie un rapport dans lequel elle préconise « d'attribuer à tout fournisseur un droit d'accès à l'électricité de base à un prix régulé reflétant les conditions économiques du parc nucléaire historique, pour un volume proportionné à son portefeuille de clientèle sur le territoire national ».

Elle propose également de supprimer les tarifs réglementés de vente aux clients industriels (tarifs verts et une partie des tarifs jaunes) ainsi que le TRTAM instauré en 2007 et valable jusqu'à mi-2010. En revanche, la commission préconise le maintien des tarifs réglementés pour les particuliers et les petits professionnels (tarifs bleus et une partie des tarifs jaunes), tout en précisant que « le niveau de ces tarifs doit être tel qu'il permette à la concurrence d'élaborer des offres compétitives basées sur l'approvisionnement par un accès régulé à la production en base ». La Commission prévoit également que « les consommateurs devront pouvoir aller et venir sans contrainte des offres réglementées aux offres libres et réciproquement » et que « tous les fournisseurs pourront proposer les offres aux tarifs réglementés ».

Après une phase de consultation des acteurs du secteur et de la Commission Européenne en mai 2009, des textes appropriés devraient être élaborés au second semestre 2009.

### **Note 3 : Principes généraux et normes comptables**

---

#### **3.1. Référentiel comptable**

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe Electricité de Strasbourg sont conformes aux normes comptables internationales comprenant les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations publiées à ce jour au Journal Officiel de l'Union Européenne.

La présentation des états financiers est conforme aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec IAS 34 *Information financière intermédiaire* et IFRIC 10 *Informations financières intermédiaires et perte de valeur*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les états financiers semestriels 2009 sont présentés avec en comparatif la situation semestrielle 2008 établie selon le même référentiel.

La publication de ces états financiers a été autorisée le 27 août 2009 par le Conseil d'Administration.

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers du groupe est l'euro avec un niveau de précision retenu pour les états financiers en milliers d'euros.

L'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation arrête leurs comptes sur l'année civile.

### **3.2. Nouvelles normes applicables**

➤ Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont :

- la norme IAS 1 version révisée « Présentation des états financiers » : cette norme impose, en complément du compte de résultat, la publication d'un « État du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres ». Cet état détaille les résultats latents reconnus en capitaux propres, tels que les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente, des instruments de couverture et les différences de conversion. Précédemment, cette information figurait dans le tableau de variation des capitaux propres ;
- la norme IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » qui impose d'incorporer les coûts d'emprunts dans le coût de l'actif dès lors qu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Le Groupe n'est pas impacté par cet amendement ;
- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : cette norme qui remplace la norme IAS 14 impose de présenter l'information sectorielle selon une ventilation par secteurs opérationnels tels qu'ils sont régulièrement examinés par la Direction. Les évolutions par rapport à l'information sectorielle antérieurement présentée sont exposées en note 5 ;
- l'amendement IFRS 1 – IAS 27 « Coût d'un investissement dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » ;
- l'amendement à la norme IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- l'interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélité des clients » ;
- l'interprétation IFRIC 14 « IAS19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » ;
- les amendements à la norme IAS 32 et IAS 1 intitulés « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation ».

L'interprétation IFRIC 11 intitulée « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » est appliquée par anticipation depuis le 31 décembre 2007.

➤ S'agissant des normes adoptées par l'Union Européenne et dont la date d'application n'est pas obligatoire en 2009, le Groupe a décidé de ne pas les appliquer par anticipation :

- l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concessions de services » : l'Union Européenne a adopté l'interprétation IFRIC 12 avec la publication à son JO du règlement (CE) n°254/2009 du 25 mars 2009. L'application de l'interprétation est obligatoire au plus tard à la date d'ouverture du premier exercice commençant après la date d'entrée en vigueur de ce règlement soit le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le Groupe a mené une analyse courant 2007 qui lui permet de considérer que, lorsque cette interprétation s'appliquera, elle aura un impact limité sur son bilan et son compte de résultat, comme détaillé dans la note 7.3 de l'annexe consolidée du 31 décembre 2008.
- IAS 27 « États financiers consolidés » et IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisées ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ».

➤ En outre, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants qui devraient faire l'objet d'une approbation par l'Union Européenne sur le deuxième semestre 2009 ou en 2010 :

- IFRS 1 « Première application des normes IFRS » version révisée ;
- IFRS 7 « Amélioration des informations financières sur les instruments financiers » ;
- IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier » ;
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires à des propriétaires » ;
- IFRIC 18 « Comptabilisation des actifs reçus des clients » ;
- les différents amendements à la norme IAS 39 : « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Éléments couverts éligibles » et « reclassement d'actifs financiers – date d'application et transition » ;
- les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 sur les dérivés incorporés.

L'impact potentiel de ces textes est en cours d'évaluation par le Groupe.

### **3.3. Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers, ainsi que les notes qui les accompagnent.

Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les estimations et hypothèses retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 30 juin 2009 sont identiques à celles retenues pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2008, mis à part pour le calcul de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme. L'engagement est calculé en projetant sur une demi-année l'engagement au 31 décembre 2008 compte tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture du premier semestre 2009.

#### *Note 4 : Périmètre de consolidation*

---

#### **4.1. Évolution du périmètre au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009**

Le périmètre de consolidation du 1<sup>er</sup> semestre 2009 est identique à celui du 31 décembre 2008.

#### **4.2. Évolution du périmètre au cours de l'exercice 2008**

L'évolution de périmètre 2008 résulte de la souscription au capital d'une nouvelle société ES-GEOTHERMIE SA par FIPARES pour 100% des titres en janvier 2008.

#### *Note 5 : Information sectorielle*

---

En remplacement de la norme IAS 14 fondée sur les risques et la rentabilité des secteurs, la norme IFRS 8 prévoit une information sectorielle basée obligatoirement sur les données internes de gestion de l'entreprise.

L'information sectorielle présentée est basée sur le reporting effectué en interne qui a été fortement impactée en 2009 par la filialisation de l'activité de commercialisation des énergies. Les secteurs sont définis par entité et activité, l'information par zone géographique n'étant pas pertinente pour le Groupe Électricité de Strasbourg qui a ses actifs et ses clients essentiellement sur l'Alsace du Nord.

L'information sectorielle est composée de 3 secteurs opérationnels :

- Distributeur d'électricité : activité de gestion de réseau de la maison mère Électricité de Strasbourg
- Ventes d'énergies : activité de commercialisation d'énergies et de services de la filiale ES Énergies Strasbourg
- Autres secteurs : regroupant les différentes activités des autres filiales.

Une nouvelle présentation de l'information sectorielle est mise en place à compter de cet arrêté semestriel (voir note 25 Information sectorielle). Cependant suite à la scission juridique, qui est intervenue rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui impacte fortement la composition des secteurs



opérationnels publiés, nous ne disposons pas des informations comparatives 2008 et leur élaboration aurait un coût excessif. Aussi, conformément au paragraphe 29 de la norme IFRS 8, le Groupe ne communiquera pas d'informations comparatives pour 2008.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix du marché.

#### **Note 6 : Saisonnalité de l'activité**

---

Le résultat opérationnel intermédiaire dégagé est caractérisé par une importante saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le premier semestre de l'année civile. Le phénomène, fonction des conditions climatiques et de la tarification, est d'amplitude variable selon les années.

## ✓ Notes explicatives aux comptes consolidés

### Note 7 : Produits des activités ordinaires

	30.06.2009	30.06.2008
Ventes d'énergie et péage	261 326	250 025
Prestations de Services	5 365	4 971
Ventes de Marchandises	311	301
Autres produits d'exploitation	13 962	11 887
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>280 964</b>	<b>267 184</b>
Production immobilisée	4 126	4 003
Subventions d'exploitation	7 410	5 210
<b>Autres produits de l'activité</b>	<b>11 536</b>	<b>9 213</b>
<b>Total</b>	<b>292 500</b>	<b>276 397</b>

Les subventions d'exploitation comprennent essentiellement la subvention CSPE reçue au titre de la Contribution au Service Public de l'Électricité.

### Note 8 : Achats et variations de stocks

	30.06.2009	30.06.2008
Achats matières premières & autres approvisionnements	-2 831	-3 205
Achats de sous-traitance	-3 383	-2 647
Achats d'énergie	-163 139	-151 265
Achats non stockés, matériel et fournitures	-889	-680
Achats de marchandises	-1 698	-1 420
<b>Total</b>	<b>-171 940</b>	<b>-159 217</b>

Les montants ci-dessus incluent les variations de stocks.

### Note 9 : Frais de personnel

	30.06.2009	30.06.2008
Rémunérations du personnel	-26 761	-24 934
Charges sociales	-11 957	-10 534
<b>Total</b>	<b>-38 718</b>	<b>-35 468</b>

La variation des frais de personnel est principalement liée aux évolutions salariales et à la mise en œuvre de systèmes complémentaires de protection sociale.

## Note 10 : Dépréciations nettes

	30.06.2009	30.06.2008
Dotations pour perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	-627	-808
Dotations pour litiges (3)	-407	-119
Dotations pour engagement envers le personnel (1)	-996	-1 002
Autres dotations aux provisions pour risques et charges	-17	-30
Reprises de perte de valeur sur créances clients et autres débiteurs	311	499
Reprises pour litiges	61	77
Reprises pour engagement envers le personnel (1)	2 008	2 020
Autres reprises de provisions pour risques et charges (2)	265	1 396
<b>Total</b>	<b>598</b>	<b>2 033</b>

(1) concerne des avantages à court terme.

(2) comprend au 30 juin 2008 une reprise de provision pour risque de pénalités à verser au titre des certificats d'économie d'énergie de 1,38M€.

(3) comprend une dotation aux provisions pour litige de 330K€ suite à un jugement de la Cour Administrative d'Appel du 28/05/09 envers ECOTRAL et 2 autres sociétés dans le cadre d'un marché de maîtrise d'œuvre en groupement solidaire.

## Note 11 : Autres produits et charges opérationnels

	30.06.2009	30.06.2008
Gains sur cessions d'immobilisations incorporelles	4	3
Gains sur cessions d'immobilisations corporelles (2)	56	2 212
Pertes sur cessions d'immobilisations incorporelles		-2
Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles	-86	-432
Produits et charges non récurrents (1)	-17	-1 772
<b>Total</b>	<b>-43</b>	<b>9</b>

(1) comprend au 30.06.2008 l'impact de la réforme retraite et des mesures d'accompagnement pour -1 772K€

(2) comprend au 30.06.2008 la cession d'un immeuble de placement

## Note 12 : Coût de l'endettement financier net

<b>Produits de Trésorerie et d'équivalent de Trésorerie</b>	30.06.2009	30.06.2008
Produits de Trésorerie (SICAV, obligations,...)	16	35
Produits sur compte courant et cash-pooling	5 336	6 089
<b>Total</b>	<b>5 352</b>	<b>6 124</b>

<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	30.06.2009	30.06.2008
Charges d'intérêts sur emprunts		
Charges d'intérêts sur crédit bail ou location financement	-64	-66
<b>Total</b>	<b>-64</b>	<b>-66</b>



## Note 13 : Charge d'impôt sur le résultat

Détail de la charge d'impôt	30.06.2009	30.06.2008
Impôt courant exigible	-17 185	-16 511
Impôts différés	2 277	411
<b>Total</b>	<b>-14 908</b>	<b>-16 100</b>

La charge d'impôt courant provient essentiellement d'ES pour 7,3M€ et d'ES Énergies Strasbourg pour 9,4M€ en juin 2009 (séparation juridique et intégration fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2009) et 14,97M€ en juin 2008 pour ES.

Électricité de Strasbourg a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2005 à 2007. Le 8 juin 2009, la société a réceptionné la notification des conséquences financières du contrôle. Les points acceptés ont été comptabilisés dans les comptes du 30 juin 2009 soit un produit de 37K€. D'autres points redressés, comme la remise en cause de la déductibilité de certaines provisions, sont contestés pour un montant total d'environ 4,3M€ d'IS. Leurs impacts sur les comptes se limiteraient à des pénalités liées au décalage d'imposition dans le temps. Ces points n'ont pas fait l'objet d'une provision pour impôt au 30 juin 2009.

## Note 14 : Ensemble des immobilisations corporelles

### 14.1. Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité – hors contrats de location financement

Flux des immobilisations corporelles	A l'ouverture	Mouv. De Périmètre	Aug.	Dim.	Autres variations	A la clôture
Terrains	7 628	0	0	1	0	7 627
Construction	58 946	-57	0	4	1 483	60 368
Réseaux	590 826	0	0	303	8 839	599 362
Autres installations, matériels et outillage	333 460	0	0	2 733	14 723	345 450
Autres immobilisations corporelles	24 047	57	0	195	1 004	24 913
Immobilisations en cours	35 594	0	16 124	0	-25 142	26 576
Avances et acomptes s/ immo corporelles	603	0	121	0	-420	304
<b>Total brut</b>	<b>1 051 104</b>	<b>0</b>	<b>16 245</b>	<b>3 236</b>	<b>487</b>	<b>1 064 600</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>424 890</b>					<b>436 844</b>
<b>Total net</b>	<b>626 214</b>					<b>627 756</b>

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2009.

Engagements	Acquisition
Immobilisations corporelles en concessions de distribution publique :	15 047
Dont échéance < 1 an :	14 523
Dont échéance de 1 à 5 ans :	524

### 14.2. Immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité – contrats de location financement

Aucune acquisition significative, aucun engagement d'acquisition, perte de valeur ou cession n'a été constaté au 30 juin 2009.

### 14.3. Autres immobilisations corporelles du domaine propre

<b>Flux des immobilisations corporelles</b>	A l'ouverture	Mouv. De Périmètre	Aug.	Dim.	Autres variations	A la clôture
Terrains	97	0	0	0	0	97
Construction	3 643	0	0	0	0	3 643
Autres installations, matériels et outillage	1 767	0	20	162	0	1 625
Autres immobilisations corporelles	812	0	159	212	0	759
Immobilisations en cours	0	0	51	0	0	51
Avances et acomptes s/ immo corporelles	0	0	0	0	0	0
<b>Total brut</b>	<b>6 319</b>	<b>0</b>	<b>230</b>	<b>374</b>	<b>0</b>	<b>6 175</b>
<b>Total amortissements</b>	<b>2 941</b>					<b>2 807</b>
<b>Total net</b>	<b>3 378</b>					<b>3 368</b>

Aucun indice de perte de valeur n'a été relevé au 30 juin 2009.

<b>Engagements</b>	<b>Acquisition</b>
Autres immobilisations corporelles du domaine propre :	0
Dont échéance < 1 an :	0
Dont échéance de 1 à 5 ans :	0

### 14.4. Immeubles de placement

Aucune acquisition, aucun engagement d'acquisition, perte de valeur n'a été constaté au 30 juin 2009.

#### Information sur la juste valeur au 30.06.09

Montants

Juste valeur des Immeubles de placement 58 614

### Note 15 : Autres actifs financiers non courants

<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	Juste valeur 30.06.2009	Revalorisation / Résultat 30.06.2009	Revalorisation / Capitaux propres 30.06.2009	Revenus perçus 30.06.2009
Actifs disponibles à la vente - titres	3 205		4	85
Actifs disponibles à la vente - VMP	23			15
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)	99 249			2 567
Compte courant EDF et autres ( échéance > 1 an )	3 502	2 745		
Instruments financiers dérivés				
<b>Total</b>	<b>105 979</b>	<b>2 745</b>	<b>4</b>	<b>2 667</b>

<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>	Valeur comptable 30.06.2009	Revenus perçus 30.06.2009
Prêts et créances émis par l'entreprise	2 082	38
Dépôt et cautionnement	18	2

---

**Total****2 100****40**

---



## Note 16 : Actifs financiers courants

<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>	Juste valeur 30.06.2009	Revalorisation / Résultat 30.06.2009	Revalorisation / capitaux propres 30.06.2009	Revenus perçus 30.06.2009
Valeurs mobilières de placement (échéance > 3 mois)				
Actifs détenus à des fins de transaction (dont placement EDF)				
Compte courant EDF et autres (placements > 3 mois)	174 767			4 621
Instruments financiers dérivés - couverture				
Instruments financiers dérivés	82	-1 934		
Instruments de trésorerie				
<b>Total</b>	<b>174 849</b>	<b>- 1 934</b>		<b>4 621</b>

  

<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>	Valeur comptable 30.06.2009	Revenus perçus 30.06.2009
Prêts et créances émises par l'entreprise	680	13
Dépôt et cautionnement	12	2
<b>Total</b>	<b>692</b>	<b>15</b>

## Note 17 : Capital émis

	30.06.2009	31.12.2008
<b>Capital émis</b>	<b>71 343 K€</b>	<b>71 343 K€</b>
Nombre d'actions en circulation début d'exercice	7 134 386	7 120 685
Nombre d'actions émises durant l'exercice	0	13 701
Nombre d'actions en circulation fin d'exercice	7 134 386	7 134 386
<b>Valeur nominale</b>	<b>10 €</b>	<b>10 €</b>

Les actions ont toutes les mêmes droits de vote.

Nombre d'actions autorisées	7 134 386	7 134 386
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	7 134 386	7 134 386
Nombre d'actions émises et non entièrement libérées	0	0

## Note 18 : Primes et réserves

	30.06.2009	31.12.2008
Primes d'émission	6 133	6 133
<b>Total</b>	<b>6 133</b>	<b>6 133</b>
Réserves légales	7 134	7 121
Autres réserves – comptes sociaux	68 386	50 660
Réserves consolidées	10 862	20 082
<b>Total</b>	<b>86 382</b>	<b>77 863</b>

## Note 19 : Passifs spécifiques des concessions

Concessions sur biens existants	Mise du concédant DP et DSP	Subventions DP et DSP	Subventions En cours	Provision pour renouvellement utilisée	Total
A l'ouverture	17 097	84 828	2 703	123 442	228 070
Augmentations de l'exercice		1 128	1 038		2 165
Diminutions de l'exercice		182		1 068	1 250
Transferts compte à compte	344	-1 896		3 616	2 065
<b>Total à la clôture</b>	<b>17 441</b>	<b>83 878</b>	<b>3 741</b>	<b>125 990</b>	<b>231 050</b>

Concessions sur biens à renouveler	Amort. du financement du concédant	Provision pour renouvellement	Total
A l'ouverture	119 229	368 842	488 071
Augmentations de l'exercice	7 250	4 974	12 224
Diminutions de l'exercice	5	3 889	3 894
Transferts compte à compte	-3 919	-5 093	-9 012
<b>Total à la clôture</b>	<b>122 555</b>	<b>364 834</b>	<b>487 389</b>

Les passifs spécifiques des concessions sont évalués suivant des méthodes identiques à celles exposées dans l'annexe aux comptes consolidés au 31.12.2008, en particulier dans la note 7.10 qui décrit notamment l'impact d'une méthode alternative de calcul. Celle-ci conduirait à déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie.

## Note 20 : Provisions

	A l'ouverture	Mouv. de Périmètre	Dotations	Reprise conso.	Reprise sans objet	Autres mvts	A la clôture	Courant (< 1 an)	Non Courant (> 1 an)
Prov. litiges (2)	10 108		407	21	40		10 454	3 310	7 144
Prov. garanties données	79		88	79			88	80	8
Prov. autres risques	2						2	2	
Prov. pour le personnel (1)	56 565		4 403	4 384			56 584	5 777	50 807
Prov. pour impôts	1 145			132			1 013	1 013	
Prov. pour autres charges	6 613			265			6 348	2 148	4 200
<b>Total</b>	<b>74 512</b>		<b>4 898</b>	<b>4 881</b>	<b>40</b>		<b>74 489</b>	<b>12 330</b>	<b>62 159</b>

(1) Dont 46 160K€ au titre des avantages postérieurs à l'emploi, 8 903K€ au titre des avantages à long terme et 1 521K€ au titre des avantages à court terme. Un excédent d'actif de couverture est par ailleurs comptabilisé à l'actif du bilan pour 848K€ concernant les indemnités de fin de carrière.

(2) Dont une provision pour litige avec la Commission de la Régulation de l'Énergie (CRE) pour 7,14M€ (voir annexe aux comptes annuels 2007 – note 35 Provisions).

## Note 21 : Passifs financiers courants et non courants

	30.06.2009	COURANT	NON COURANT	
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de 5 ans
Dépôts et cautionnements reçus	2 875		4	2 871
Emprunts auprès des établissements de crédit	96	81	15	
Dettes financières divers	2 370	275	873	1 222
Instruments financiers dérivés	322	322		
<b>Total</b>	<b>5 663</b>	<b>678</b>	<b>892</b>	<b>4 093</b>

## Note 22 : Tableau des flux de trésorerie

### Réconciliation du poste trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie avec les éléments du bilan

	Trésorerie à l'ouverture	Trésorerie à la clôture
Autres actifs financiers non courants (1):	101 240	99 696
Actifs financiers courants (1)	224 122	173 306
Trésorerie et équivalent de trésorerie (1)	18 897	71 489
Autres passifs	-69	-229
<b>Total</b>	<b>344 190</b>	<b>344 262</b>

La variation de trésorerie présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend non seulement le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » mais également le compte courant et l'ensemble des placements effectués auprès d'EDF(1).

## Note 23 : Autres engagements

Les engagements mentionnés dans cette note comprennent tous les engagements hors bilan identifiés par le Groupe comme significatifs.

<i>Engagements donnés</i>	en K€
Cautions sur emprunts	864
Engagements sur commandes d'investissements	15 047
Engagements sur commandes d'exploitation	10 125
Autres engagements	1 588

Au 30 juin 2009, les engagements d'achats d'énergie de l'entreprise s'élèvent à 208,3 M€, pour des contrats à terme, en contrepartie des ventes aux clients finaux régulés ou ayant exercé leur éligibilité ainsi que des positions de négoce.

<i>Engagements reçus</i>	en K€
Avals et cautions	722
Engagements liés à l'externalisation des engagements sociaux (fonds d'assurance)	14 401
Contrats de location simple (loyers immobiliers)	6 836

**Note 24 : Transactions entre parties liées**

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2008. En particulier, le Groupe ÉS continue à entretenir des relations significatives avec EDF et RTE pour la fourniture et l'acheminement de l'électricité.

**Note 25 : Information sectorielle**

	Distributeur d'électricité		Ventes d'énergies		Autres secteurs		Eliminations		Consolidé	Consolidé
	30.06.09	30.06.08 (1)	30.06.09	30.06.08 (1)	30.06.09	30.06.08 (1)	30.06.09	30.06.08 (1)	30.06.09	30.06.08 (1)
Chiffre d'affaires externe	13 687		255 557		11 720				280 964	
Chiffre d'affaires inter-secteur	92 731		13 501		2 355		-108 587		0	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>106 418</b>		<b>269 058</b>		<b>14 075</b>		<b>-108 587</b>		<b>280 964</b>	
<b>EBITDA</b>	<b>31 849</b>		<b>26 270</b>		<b>1 818</b>				<b>59 937</b>	
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>13 153</b>		<b>17 351</b>		<b>332</b>				<b>30 836</b>	
<b>BILAN</b>										
Immobilisations incorporelles et corporelles	659 874		6 597		31 526				697 997	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0		0		202				202	
Autres actifs sectoriels	327 067		155 873		19 544				502 484	
<b>Total Actif consolidé</b>	<b>986 984</b>		<b>162 470</b>		<b>51 229</b>				<b>1 200 683</b>	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>										
Investissements corporels et incorporels	17 073		209		258				17 540	

(1) L'information comparative pour le 30 juin 2008 ne peut être donnée voir note 5 Information sectorielle.

## ✓ Événements postérieurs à la clôture

Fin juillet 2009, le Conseil d'État a rendu deux arrêts concernant les recours engagés par Électricité de Strasbourg le 6 juillet 2007. Ces recours concernaient le litige avec la Commission de Régulation de l'Énergie, sur un trop perçu au titre de la subvention « Contribution au Service Public de l'Électricité » 2006 et 2007 pour un montant total de 7,14M€.

Ces deux arrêts annulent pour défaut de base légale les décisions adoptées par la CRE relatives au montant des charges de service public, mais ne se prononcent pas sur le fond et renvoient l'affaire au tribunal Administratif de Paris.

La provision pour litige constatée fin 2007 reste inchangée dans les compte

## V. Rapport des commissaires aux comptes

Mise en forme : Puces et numéros



KPMG Audit  
Espace Européen de l'Entreprise  
9, avenue de l'Europe  
BP 20002 Schiltigheim  
67013 Strasbourg Cedex  
France



MAZARS  
20, Avenue de la Paix  
BP 80003  
67080 Strasbourg  
France

### **Electricité de Strasbourg S.A.**

Siège social : 26, boulevard du Président Wilson – 67000 Strasbourg  
Capital social : € 71 343 860

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Electricité de Strasbourg S.A. relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière, qui prévalait déjà à la clôture précédente, et caractérisé par des perspectives économiques difficiles à appréhender. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes aux comptes semestriels consolidés résumés :

- les changements de méthodes comptables exposés dans les notes 3.2 et 5 relatifs à l'application des normes IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », et IFRS 8 « Secteurs opérationnels », adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- l'approche privilégiée par Electricité de Strasbourg pour représenter au bilan ses obligations dans le cadre du renouvellement des biens du domaine concédé relevant de la distribution publique d'électricité et de la concession de service public de Strasbourg qui est décrite en note 19 et qui repose sur la spécificité des contrats de concessions. Elle consiste à retenir le montant des engagements contractuels tel qu'il est calculé et communiqué annuellement aux concédants dans le cadre des comptes-rendus d'activité. Une approche alternative, fondée sur la valeur actuelle des montants à décaisser pour faire face au renouvellement de ces biens à l'issue de leur durée de vie industrielle, donnerait une représentation différente des obligations vis-à-vis des concédants. L'évaluation du passif des concessions est sujette à des aléas, notamment en termes de coûts et de dates de décaissements.

#### II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Schiltigheim, le 27 août 2009

Strasbourg, le 27 août 2009

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Mazars SA



Pascal Maire  
Associé



Valentin Wittmann  
Associé